

Réseau des émetteurs français

Union française des radioamateurs

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS - Services administratifs : BP 7429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tél : 02 47 41 88 73

Commission des concours

Patrick MAGNIN
F6HYE

Tours, le 12 mars 2005

Compte-rendu de la réunion de la Commission des Concours Tours, le 12 mars 2005

Membres présents : F4CIB, F5AGO, F5FLN, F6CTT, F6ETI, F6FWO, F6GIF, F6HYE, F6IIT
Absents excusés : F5AXP, F5ITK, F5LBL, F5LEN et F6BIG

Destinataires : présents, absents, F5GZJ, F6BIG (DRU de liaison), Siège, Radio-REF

1. Renouvellement du tiers sortant

- *Sortants* : F5AGO, F5AXP, F5ITK, F6GIF
- *Candidats* : F5AGO, F5ITK, F6GIF. La seule nouvelle candidature reçue est celle de Gérard, F6FWO.
- Au 12 mars 2005, la commission se compose donc des membres suivants : F4CIB, F5AGO, F5FLN, F5ITK, F5LBL, F5LEN, F6CTT, F6ETI, F6FWO, F6GIF, F6HYE et F6IIT. La commission remercie Dominique Portes, F5AXP, pour son travail et souhaite la bienvenue à Gérard Cullierez, F6FWO.

2. Nomination du responsable

A nouveau, aucun des présents ne souhaite reprendre cette tâche. F6HYE accepte de continuer à animer la commission pour 2005.

3. Point sur la correction des concours et la publication des résultats

La majeure partie des concours de 2004 est publiée ou en voie de publication. La commission décide de publier les résultats sur la toile dès disponibilité de ceux-ci, indépendamment de Radio-REF. Dans ce but, Gérard, F6FWO, adaptera son logiciel pour générer un fichier résultat plus directement exploitable par le webmestre.

4. Championnat de France THF

F6ETI, en tant que correcteur de ce concours avait été chargé de mener une simulation sur le passage de 2pts/km à 6pts/km pour les stations françaises. L'examen de son travail montre qu'il n'y a pas de changement dans le début et dans la fin du classement. En revanche, bien que les 7 premiers conservent leur positions respectives, leurs scores se voient considérablement resserrés. La commission décide donc, dans le but de dynamiser ce concours, d'attribuer quatre points par kilomètre pour les QSO avec les stations opérant depuis la France.

5. REF 160 mètres

Afin de rendre ce concours plus compatible avec ceux ayant lieu en même temps (notamment G et OE), il est décidé d'en modifier les règles de la façon suivante.

horaire : de 1700 UTC le samedi à 0700 UTC le dimanche

fréquence : de 1810 à 1850 kHz CW uniquement.

reports : RST + département comme pour le championnat de France.

6. Championnat de France HF

Différents aménagements du règlement de ce concours ont été débattus.

6.1 Tout le monde contacte tout le monde

En 1998/99, la commission des concours avait lancé une enquête à ce sujet. La tendance majoritaire (y compris chez la trentaine de stations DX actives interrogées) était de ne pas transformer le CdF HF en un concours "multipolaire". Quelques raisons mentionnées :

- Le Championnat de France HF est un "petit" concours qui puise son intérêt dans la présence forte des stations françaises. (dixit par exemple K3ZO)
- Passer à un contest multipolaire serait banaliser le CdF, donc à terme le faire disparaître;

Seuls les grands contests internationaux ont pour vocation d'être multipolaires;

6.2 Possibilité pour les multi-opérateurs d'aller faire un multiplicateur sur une autre bande (multi-single). Même si l'idée est séduisante, la commission décide de ne pas la retenir, pour ne pas creuser l'écart entre les stations de tête très bien équipées d'une part et les radio-clubs ou les petites structures d'autre part.

6.3 Afin de préserver le côté stratégique de la recherche de multiplicateurs, le maintien à quinze minutes entre deux changements de bande pour les multi-opérateurs est confirmé.

6.4 Les stations mono-opérateurs peuvent utiliser une liaison DX cluster. Toutefois, il est rappelé que ce n'est pas l'esprit du concours. Dans le même ordre d'idée, il est rappelé que la pratique de l'auto annonce (sous toutes ses formes) est condamnable.

6.5 Tout compte rendu généré à l'aide d'un outil informatique doit être envoyé sous forme d'un fichier au format cabrillo. Les seuls logs papier acceptés seront les logs manuscrits.

6.6 La proposition de réduire la durée de 36 à 24 heures n'a pas été retenue.

7. Concours THF

Tout log papier généré par un moyen informatique sera refusé (log de contrôle). Les seuls compte rendus électroniques acceptés seront au format edi maintenant généré par la majeure partie des logiciels de concours.

Il est rappelé que, s'il est souhaitable de transmettre son département pour faciliter l'orientation des antennes, il ne fait pas partie de l'indicatif et ne doit donc pas être ajouté à la suite de celui-ci dans le compte-rendu.

Prochaine réunion de la Commission le samedi 15 octobre 2005 à 9h30 à Tours

Documents mis à jour :

Championnat de France HF

Championnat de France THF

REF 160m

Règles communes à tous les concours

Liste des membres